

Procédure d'admission

Les candidats pour les formations HOME doivent présenter les compétences et connaissances adaptées à la formation choisie. Chaque formation est différente et nécessite des compétences particulières, qui peuvent être testées si les diplômes présentés n'en attestent pas.

La formation principale du centre de formation HOME est :
Informatique Audio Visuel Multimédia – IAVM

Spécialisation : Ingénieur multimédia, Web master, Expert 3D, Ingénieur son, Ingénieur programmeur, Administrateur réseaux, Réalisateur audio-visuel, Designer espace/produit, Graphiste designer.

Formation longue durée (≥ 450 heures) : Informatique Audio Visuel Multimédia (I.A.V.M)

La sélection de candidats se fait en 2 étapes :

- Admissibilité sur dossier
- Entretien de motivation et tests



Admissibilité sur dossier

Le candidat doit présenter un dossier complet qui se compose des éléments suivants :

- Formulaire de candidature rempli
- CV
- Lettre de motivation
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopies de diplômes et certificats obtenus avec les relevés de notes

Les éléments fournis dans le dossier donnent une première image des compétences et motivations du candidat et permettent de juger de ses capacités et de son intérêt pour accomplir la formation.

Note aux étudiants étrangers : Les diplômes et certificats obtenus à l'étranger doivent être traduits par un traducteur assermenté pour être recevables. Les diplômes sont soumis à l'étude du département d'équivalences.



Entretien de motivation et tests

Si le candidat est jugé admissible après l'étude de son dossier, il est invité à un entretien de motivation de 30 minutes et doit passer des tests dans un de nos centres.

L'entretien de motivation permet de juger du projet du candidat, de la pertinence du parcours de formation qu'il aura choisi de suivre pour servir au mieux ce projet. Il permet au jury d'admission d'apprécier le potentiel, les compétences et les motivations du candidat, d'identifier ses points faibles et forts, afin de déterminer s'il est apte à suivre les formations polyvalentes IAVM du centre Home.

Les tests sont également proposés aux candidats pour évaluer leurs compétences dans certaines matières afin d'identifier si la remise à niveau est nécessaire avant le début des cours. L'utilisation de logiciels ainsi que l'anglais sont les matières souvent testées ainsi qu'un test de personnalité, utile pour déterminer si le candidat est apte à suivre une formation longue, en groupe.

Pour des formations spécialisées de perfectionnement (de 160 heures à 320 heures, exemple : programmation, comptabilité, design 3D, audio vidéo...) certaines compétences supplémentaires sont nécessaires. Les tests de logique, de compréhension et de mémorisation de procédure sont proposés à partir de tutoriaux vidéo et sur les logiciels concernés.

Quel est le profil habituel de nos stagiaires ?

Nous recevons le plus souvent des étudiants passionnés pour la création, la gestion et la communication assisté par ordinateur : les designers, créateur de contenu multimédia, techniciens audio-visuel qui, en général, ont une première formation de niveau Bac + 2 dans le domaine de l'informatique et/ou une expérience professionnelle en lien avec le domaine étudié. Ce sont de jeunes créateurs, ou des indépendants, ou encore des personnes en reconversion professionnelle qui cherchent à approfondir leur capacité à utiliser les outils informatiques de plus en plus sophistiqués et omniprésents dans le monde de l'entreprise, conscients que la qualité de leurs prestations futures et la maîtrise de ces outils logiciels sont intimement liées.

Pour postuler :



Veuillez consulter le calendrier de dépôt de dossiers.

L'étude de dossier se fait pendant les 2 semaines qui suivent la date limite de dépôt. Les étudiants reçoivent l'avis du jury par mail et éventuellement une invitation à l'entretien et tests. Les dates des tests et entretien seront communiquées dans le mail de l'invitation.

Pour toute question supplémentaire contacter notre secrétariat par mail : contact@home.fr

Calendrier

3 sessions par an :

Session de septembre pour rentrée en janvier

Date limite de dépôt de dossier : premier lundi de septembre

Date de la rentrée : premier lundi de janvier

Session de décembre pour la rentrée en avril

Date limite de dépôt de dossier : premier lundi de décembre

Date de la rentrée : premier lundi d'avril

Session de juin pour la rentrée en octobre

Date limite de dépôt de dossier : premier lundi de juin

Date de la rentrée : premier lundi d'octobre